

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES LOGEMENTS

GROS ŒUVRE

- Terrassement généraux
- Fondations profondes ou superficielles en fonction de l'étude de sol et du calcul du bureau d'études techniques
- Périphérie du sous-sol en voiles béton armé selon étude de sol
- Ouvrages de pompage des eaux d'exhaure et de relevage en sous-sol si nécessaire
- Structure du bâtiment constitué de voiles, poteaux et poutres en béton armé/ pLanchers des différents étages en béton
- Murs séparatifs entre logements de type béton (SAD sur ossature métallique en cas de contrainte technique)
- Façades en maçonnerie en briques, béton banché ou parpaings selon note de calcul structure et étude thermique
- Hauteur sous dalle à 2,45m dans les logements des bâtiments A et C et 2,40m sur le bâtiment B. Ponctuellement, les hauteurs sous FP placo seront à 2,20m.
- Ouvrages divers architectoniques en béton armé selon permis de construire (casquettes, bandeaux, garde-corps,...)

CHARPENTE COUVERTURE - ZINGUERIE - ETANCHEITE - TOITURE TERRASSE

- Charpente bois traditionnelle ou de type fermettes
- Couverture en tuile de terre cuite (localisation selon plans architecte)
- Gouttières, descentes, boîtes à eau ou pissettes en PVC ou aluminium
- Finition gravillons ou autoprotégé sur les toitures terrasses
- Finition des toitures terrasses accessibles (voir TERRASSES)
- Planches de rives et avant-toits en lambris PVC, teinte au choix de l'architecte

MENUISERIES EXTERIEURES

- Menuiseries extérieures des halls d'entrées en aluminium
- Menuiseries extérieures PVC dans les logements, teinte blanche
- Ouvrants à la française à 1 ou 2 vantaux et parties fixes selon plans
- Double vitrage isolant selon étude thermique et/ou acoustique
- Occultations par volets roulants en PVC ou aluminium (sauf toilettes et salle de bains) . Coffres intérieurs.
- Volets roulants du salon-séjour électriques. Autres pièces : commande par triangle
- Entrées d'air intégrées aux menuiseries

FACADES

- Enduits sur façades, teinte et finition au choix de l'architecte
- Parement type plaquettes imitation pierre selon permis de construire
- Peinture minérale ou type piolite sur ouvrages béton exposés aux UV, teintes au choix de l'architecte
- Bardage ou enduit matricé selon plans, finition et teinte au choix de l'architecte

SERRURERIE

- Serrurerie extérieure (Garde-corps et éléments de façades, portes, séparatifs de balcons,...) en acier galvanisé brut ou acier thermolaqué, remplissage métallique, matériau composite ou vitré au choix de l'architecte
- Serrurerie intérieure (portes, mains courantes escalier, garde-corps, ...) en acier peint anti-rouille. Finition au lot PEINTURE

PLÂTRERIE - ISOLATION

- Cloisons de distribution intérieures de type cloisons sèches PLACOPAN de 50 mm d'épaisseur
- Doublage des murs extérieurs par un ensemble isolant thermique + plaque de plâtre suivant étude thermique
- Faux plafond par plaque de plâtre pour les logements des derniers niveaux sous charpente
- Faux plafond par dalle de 60x60 cm ou autre format type phonique dans les parties communes si nécessaire, sinon plafond
- Isolation des combles par laine soufflée ou déroulée selon étude thermique
- Cloisons des gaines techniques selon réglementation technique en vigueur
- Masquette et contre cloisons suivants plans

MENUISERIES INTERIEURES

- Porte d'entrée à âme isolante de 40 mm d'épaisseur affaiblissement acoustique 38-39db suivant étude acoustique, équipée avec serrure 3 points à canon de sûreté avec carte de propriété, poignée sur plaque type Tempo de chez Bricard ou équivalent
- Portes intérieures de distribution à âmes alvéolaires de 40 mm en bois, finition laquée ou à peindre selon choix architecte, poignée sur rosace de type tempo de chez BRICARD ou équivalent
- Façades de placard coulissantes ou pivotantes finition blanc y compris aménagements intérieurs en mélaminé blanc

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES LOGEMENTS

- Butée des portes type ARAMIS de chez BRICARD en inox ou équivalent
- Cylindres sur organigramme BRICARD: la clé du logement permet l'accès aux locaux communs
- Habillage mural dans le hall de l'immeuble compris miroir selon choix de l'architecte et/ou du décorateur d'intérieur
- Boîtes aux lettres série COURRIEL de chez RENZ ou équivalent . Implantation selon normes de LA POSTE.

MOBILIERS CUISINE ET SALLE DE BAINS

• CUISINE équipée selon plans

- 5 choix de plan de travail, 5 choix de portes, 3 choix de poignées

T1/T2:

- 1 meuble bas sous-évier 1 porte 60cm compris emplacement LL sous égouttoir selon plans
- 1 plan de travail longueur 180cm compris équipements intégrés
- 1 meuble haut 1 porte 60cm
- 1 meuble haut 1 porte 60cm avec emplacement MO
- 1 meuble haut sur hotte 1 porte 60cm compris hotte casquette couleur blanche
- 1 évier Inox 1 bac 1 égouttoir de chez FRANKE ou équivalent
- 1 emplacement petit réfrigérateur top (réfrigérateur non fourni)
- 1 plaque vitrocéramique 2 feux

T3:

- 1 meuble bas sous-évier 1 portes 60 compris emplacement LV sous égouttoir selon plans
- 1 meuble bas 60cm
- 1 meuble bas four
- 1 meuble haut 1 porte 60cm avec emplacement MO
- 1 plan de travail longueur 240cm selon plans, compris équipements intégrés
- 2 meubles haut 1 porte 60cm ou moins selon agencement du plan de vente
- 1 meuble haut sur hotte 1 porte 60cm compris hotte casquette couleur blanche
- 1 évier Inox 1 bac 1 égouttoir de chez FRANKE ou équivalent
- 1 emplacement grand réfrigérateur (réfrigérateur non fourni)
- 1 plaque vitrocéramique 4 feux

• SALLE DE BAINS et/ou D'EAU équipée selon plans

- 4 choix de façades (portes), 3 choix de poignées et 1 bouton
- 1 meuble bas simple porte largeur 60, 70, 80cm selon plan
- 1 plan de toilette avec vasque en composite ou céramique
- 1 miroir sur crédence avec applique LED (largeur identique au plan de toilette),
- Robinetterie : voir APPAREILS SANITAIRES

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

- Installation conforme à la réglementation en vigueur
- Production d'eau chaude sanitaire par pompe à chaleur collective selon étude thermique
- Chauffage électrique par panneaux rayonnants selon étude thermique
- Sèche serviette SDB et SDE type échelle

APPAREILS SANITAIRES

- Robinetterie NF
- Baignoire acrylique ou acier 70x170
- Barre Bains / Douche : Hydromassage diam 70mm 2 jets et robinet mitigeur
- Pare bain - Pare douche : non fourni
- Douche: receveur céramique ou résine minimum 80x80 suivant plan
- WC sur pied blanc avec abattant

VENTILATION MECANIQUE CONTROLÉE

- Ventilation générale de type Hygro B simple flux, permanente et collective. Les entrées d'air neuf par grilles sont positionnées dans les menuiseries, selon l'affaiblissement acoustique des façades

- Bouches d'extractions hygroréglables implantés dans les pièces humides

ELECTRICITE

Parties privées

- Installation conforme à la NFC 15-100

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES LOGEMENTS

- Alimentation en monophasé 230V protection électrique par disjoncteur divisionnaire, disjoncteur(s) différentiel(s) 30 mA selon surface du logement, incorporé au tableau abonnée
- Comptage électrique par compteur Linky
- 1 Prise extérieure sur terrasse/balcon/loggia
- 1 point d'éclairage sur terrasse/balcon/loggia
- Détecteur de fumée réglementaire à pile
- Appareillage électrique série ODACE STYL de chez SCHNEIDER ELECTRIC ou DOOXIE de chez LEGRAND ou équivalent
- Chauffage électrique par panneaux rayonnants selon étude thermique
- Sèche serviette électrique SDB et SDE type échelle

Parties communes

- Installation conforme à la NFC 14-100
- Eclairage des circulations par détecteur de présence. Luminaires à LED (hors escalier).
- Eclairage du sous-sol temporisé sur détecteur de présence.
- Réserve de puissance de 20% (7,5 KVA avec foisonnement de 0,4) en sous-sol pour possibilité d'installation de bornes rechargeables individuelles sur 75% des places si >40 places si < à 40 : 50%

TELEVISION - TELEPHONE - INTERPHONIE

- Les prises TV seront reliées à l'antenne collective pour la collection de toutes les chaînes hertziennes. Installation compatible TNT.
- 1 prise TV-FM dans le séjour et dans la chambre principale
- 2 prises RJ dans le séjour et 1 dans chaque chambre
- Interphonie type INTRATONE non prépayé. Redirection des appels vers téléphones fixes et/ou mobiles. Platine de rue à défilement de nom avec visio. Position sur portillon ou hall sur rue
- Contrôle d'accès type INTRATONE par badge magnétique, nombre selon typologie logements et nombre de parking
- Volets roulants électrique sur la grande baie du salon séjour

REVETEMENTS DE SOLS

Parties privatives

- Sol souple en parquet flottant stratifié 8mm compris sous couche acoustique, de type LOFT PRO et RIVIERA PRO de chez Berry Alloc ou équivalent, dans les pièces sèches et cuisine (5 choix parmi la gamme urbis)
- Faïence cuisine: hauteur 60cm au dessus de plan de travail. Choix des carreaux parmi 2 ambiances mate ou brillant, pose à l'horizontale.

- Faïence SDB et SDE: toute hauteur au droit des baignoires et douches dans gamme proposée par URBIS

- Pas de carrelage sous les baignoires et receveurs de douche

- Sol souple isophonique PVC U2S ou U3 de chez GERFLOR ou FORBO ou équivalent dans les SDE/SDB et WC (5 choix parmi la gamme URBIS)

Parties communes

- Moquette qualité grand trafic ou sol souple hétérogène Isophonique pour les circulations (et escalier si moyen d'accès principal). Couleur et motif au choix de l'architecte et/ou du décorateur d'intérieur
- Peinture au sol pour la cage de l'escalier de service, hors sous sol en béton brut
- Habillage mural minéral dans le hall de l'immeuble compris miroir selon choix de l'architecte et/ou du décorateur d'intérieur
- Local Ordures Ménagères carrelé et faïencé hauteur 140cm.

TERRASSES - BALCONS - LOGGIAS

- Il y aura une marche de 10 à 20cm pour accéder à la terrasse/balcon/loggia
- Finiton dalles sur plots pour les toitures terrasses accessibles
- ou ponctuellement en lames de bois au RDC, selon plan de vente

REVETEMENTS MURS ET PLAFONDS - PEINTURE

Parties privatives

- Murs : Peinture lisse velour Blanc
- Plafond : Peinture lisse décoratif blanc

Parties communes

- Circulations : Plafond - peinture lisse ou faux plafond acoustique

DESCRIPTIF SOMMAIRE DES LOGEMENTS

- Circulations : Murs - Peinture lisse ou revêtement tissu, choix et teinte par l'architecte ou par le décorateur d'intérieur,
- Escalier ouvert sur circulation : idem circulation
- Escalier fermé : murs et plafond en peinture goutelette

AMENAGEMENTS COMMUNS INTERIEURS

- Parkings en sous-sol
- Local vélos communs fermé à clé selon plans
- Placard ou local fibre optique
- Local ordures ménagères avec point d'eau, siphon de sol et murs faïencés hauteur 1m40

ACCES - SECURITE

- Portail d'accès au sous-sol de type basculant ou coulissant
- Voies d'accès des véhicules en enrobé ou béton
- Accès des personnes à la résidence par portillon sécurisé.
- Cheminements piétonniers en stabilisé, béton balayé, béton désactivé, béton drainant ou platelage bois selon choix de l'architecte et permis de construire
- Eclairage des circulations piétonnes et véhicules par borne et/ou candélabres selon réglementation en vigueur
- Accès des personnes à l'immeuble: voir INTERPHONIE
- Accès principal par escalier.
- Ensembles de réseaux secs et d'assainissement enterrés, de coffrets et niches pour le bon fonctionnement des ouvrages.
- Poste de relevage pour les réseaux EU et/ou EP (si impossibilité d'écoulement gravitaire sur réseau public)

AMENAGEMENTS EXTERIEURS PAYSAGERS

Jardins privés

- Clôtures en maille rigide, hauteur 1m20
- Espace vert minéralisé par paillage en cailloux et/ou massif planté et/ou prairie. Point d'eau sur la terrasse (robinet de puisage)

Espaces communs

- Clôtures sur rue selon plan de masse
 - Clôtures avec riverains grillagées ou existantes
 - Espaces verts commun engazonné et/ou minéralisé et/ou en massif avec arrosage automatique en goutte à goutte.
- Plantations d'arbustes, d'arbres de hautes tiges et massifs extérieurs divers avec goutte à goutte

CERTIFICATION ET LABELLISATION

- Logement labellisé RT2012
- Certification NF Habitat

NOTA

Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de procéder à certaines modifications dans la mesure où, il se révélerait des obligations administratives, techniques, ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de procéder à certains choix en parties privatives, justifiés par des impératifs d'avancement de chantier. Les modes de chauffages et production d'eau chaude peuvent être modifiés au cours de l'élaboration du dossier de conception selon respect de la RT2012.